

## impulsion

Le journal de l'Union Démocratique Fédérale | An 27 | N° 3 | Juin 2021 | www.udf-suisse.ch



2-4

**VOTATION POPULAIRE  
DU 13 JUIN**

5

**Politique et Ethique?**  
Sans compromis

6

**INTERVIEW**  
de Stève Bobillier collaborateur,  
scientifique

Référendum

**Mariage pour tous: NON!**

Photo: MaD

**Une belle victoire! Le 12 avril 2021 à 14 heures, le comité interpartis, accompagné de divers Conseillers nationaux, a déposé 61'027 signatures à la chancellerie fédérale. C'est une belle victoire en temps de pandémie. Les membres du comité ainsi que les nombreux amis présents ont souligné leur satisfaction de permettre au peuple suisse de s'exprimer sur un sujet si important. Un grand merci pour l'engagement de tous ceux qui ont permis ce succès.**

**Référendum, malgré tous les obstacles**

Malgré les difficultés accrues liées à la pandémie du coronavirus, le référendum a bien abouti. Certaines administrations du canton de Genève ont retourné de nombreuses feuilles de signatures non contrôlées. Pour quelles raisons? Espéraient-elles faire capoter le référendum? L'administration commence-t-elle à politiser? Scandaleux! Les signatures récoltées ont tout de même largement dépassé le cap des 50'000 nécessaires. La motivation des récolteurs de paragraphes, respectant les consignes covid 19, n'a pas fléchi malgré le froid et parfois la neige. Nous les remercions infiniment.

Cette belle victoire est aussi le fruit de nombreuses collaborations. Non seulement l'UDF, mais le PEV, l'UDC et des membres du PDC ont participé à l'aboutissement du référendum. La décision du oui au «Mariage pour tous» des deux chambres du Parlement le 21 décembre 2020 a obligé les membres du comité à sacrifier les fêtes et le repos de fin d'année pour réaliser le référendum. Bravo pour cette belle collaboration et cette réalisation concrète qui permettra à chaque helvète de se prononcer sur les questions si sensibles du mariage et de la procréation médicalement assistée (PMA) pour les couples de même sexe féminins.

L'aboutissement du référendum a suscité un puissant élan de sympathie. Le mariage est un sujet important dans notre société. Presque 75 % de la population vivent actuellement leur vie de couple unis par ce lien ou cet engagement du mariage. Celui-ci permet le renouvellement de la société, grâce à la procréation naturelle, fruit de l'amour de parents qui s'aiment et s'apprécient tendrement.

**Prochaine étape: La votation**

Le dépôt du référendum a donné lieu à une manifestation de désapprobation des milieux prônant «l'acceptation mutuelle, la tolérance, le respect et l'amour». Un grand merci à la police qui par son engagement compétent a permis d'éloigner les perturbateurs méprisant, insolents et agressifs. Le respect de la démocratie et de son prochain n'est de loin pas acquis par tous.

Le référendum «Mariage pour tous-non» est déposé, nous attendons avec impatience la votation. Merci d'avance à chacun de vous qui s'engagera avec nous. C'est un sujet primordial, NON aux enfants sans père!

Marc Früh,  
ancien conseiller cantonal BE

VOTATION POPULAIRE DU 13 JUIN 2021

# Lutter contre le terrorisme - mais comment exactement?

Nous voulons tous lutter efficacement contre le terrorisme. Mais la loi fédérale «sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)», sur laquelle nous voterons le 13 juin, est-elle l'instrument approprié pour cela? Les délégués de l'UDF sont indécis, comme le montre leur choix pour une liberté de vote.

Étant donné que le terrorisme ne s'arrête pas aux portes de la Suisse, la Confédération doit adapter ses moyens légaux à la situation de menace accrue – telle est la position de la majorité du Conseil fédéral et du Parlement. La loi MPT contient donc des mesures qui permettent à la police d'intervenir plus tôt et de manière préventive en cas de suspicion de terrorisme.

## En ligne de mire: Les islamistes - mais pas seulement

Les partisans de ces mesures font référence aux attaques terroristes qui ont eu lieu l'année dernière sur le sol suisse. Tant la femme, qui a attaqué en novembre dernier des passants avec un couteau à Lugano, que l'homme, qui a poignardé en septembre un autre homme à Morges VD, étaient connus



Photo: adobe stock

du Service de renseignement et classés comme menaces potentielles. Comme les autorités n'avaient aucun moyen légal de retirer ces personnes de la circulation avant qu'elles ne commettent un crime, il sera plus facile à l'avenir d'assigner à résidence de telles personnes.

Nous évoluons ainsi dans un domaine extrêmement délicat qui soulève des questions auxquelles il n'est pas facile de répondre. À quoi accordons-nous plus d'importance: Le droit à la liberté ou la recherche d'une sécurité totale, qui ne pourra de toute façon jamais exister? Pourquoi le Parlement n'adopte-t-il pas, par exemple, une loi spécifique anti-islamiste?

## L'objet soulève des questions

Tout bon citoyen souhaite lutter contre le terrorisme - mais qui sera dorénavant considéré généralement comme terroriste? La loi MPT définit à l'Art. 23e, al. 2: «Par activités terroristes, on entend des actions destinées à influencer ou à modifier l'ordre étatique et susceptibles d'être réalisées ou favorisées par des infractions graves ou la menace de telles infractions ou par la propagation de la crainte.»

Faites attention à la dernière partie de la phrase: «... ou par la propagation de la crainte.» Ceux qui se plaignent ici d'une définition peu nette du terrorisme et qui peut être utilisée à l'avenir contre des militants politiques des plus divers ont raison d'avoir un sentiment de malaise. Ne pourrait-on pas, dans certains cas, reprocher à des militants chrétiens ou conservateurs la propagation de la peur et de l'effroi, lorsque leurs opinions semblent trop extrêmes par rapport au mainstream?

Les réalités d'aujourd'hui liées au Coronavirus devraient nous avoir appris, que les restrictions de la liberté, autrefois considérées comme inimaginables, pourraient très bien devenir possibles.

Anian Liebrand, collaborateur politique UDF Suisse



VOTATION POPULAIRE DU 13 JUIN 2021

## Mots d'ordre: Recommandations de l'UDF Suisse

Le 13 juin, nous voterons sur cinq objets fédéraux. En raison de la situation due au coronavirus, qui continue à rendre impossible les grands rassemblements politiques, l'UDF Suisse a pris position en ligne.

Initiative populaire «Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique»: **Non**  
(68:4, 1 abstention)

Initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»: **Non**  
(64:6, 3 abstentions)

Loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19): **Non**  
(45:26, 2 abstentions)

Loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2): **Non**  
(64:8, 1 abstention)

Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT): **Liberté de vote**  
(35:35, 3 abstentions)

Au total, 73 délégués ont participé et ont très clairement rejeté à la fois les initiatives agricoles et la loi sur le CO2. De manière moins explicite, mais tout de même claire, les délégués de l'UDF ont recommandé un Non à la loi Covid-19. Étant donné qu'une situation-pat s'est produite lors du vote sur la loi MPT, le comité de direction de l'UDF a décidé de considérer cette égalité comme une recommandation de liberté de vote. Le processus de vote électronique a, une fois de plus, rendu impossible une discussion ouverte avec un échange équitable.

VOTATION POPULAIRE DU 13 JUIN

# Référendum sur la loi Covid-19

**Le virus ayant déjà fait couler bien de l'encre, il ne s'agit pas dans la suite du texte, d'alimenter les nombreux débats le concernant, mais plutôt d'exposer les raisons qui font de cette loi un danger pour notre liberté et notre démocratie.**

Les arguments qui suivent se basent sur la dernière version de cette loi qui a été modifiée le 19 mars 2021. Par conséquent, celle dans la brochure de vote est caduque. La nouvelle version: <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2020/711/fr>.

## Nos libertés fondamentales en danger!

Cette loi comporte deux points principaux qui sont d'une dangerosité extrême. Il s'agit des dispositions sur le certificat sanitaire et sur le traçage électronique. Ces deux éléments attaquent sans pitié nos droits fondamentaux et notre liberté individuelle.

Le certificat nous permettra d'entrer et sortir du pays (Art. 6a). Bien que déjà problématique, ceci n'est que la pointe de l'iceberg, car le certificat ouvre la porte à toutes sortes de dérives liberticides et discriminatoires: par exemple, obligation de présenter le certificat pour faire ses achats, travailler, se rassembler. De plus, la loi rend légale la discrimination entre vaccinés et non-vaccinés (Art 3a). Est-ce là des valeurs que nous voulons prôner en Suisse?

La base volontaire du traçage électronique a souvent été mise en avant. Cependant, il est légitime de se demander comment laisser le choix à la population, tout en maintenant «un traçage électronique des contacts qui soit complet et efficace» (Art. 3, al. 7a). Le traçage est une atteinte à nos vies privées et nous ne devons pas accepter une telle violation.

## Loi coûteuse

Un autre point néfaste de cette loi est son coût, notamment avec les milliards de francs dépensés dans les diverses mesures (tests COVID, quarantaines, etc.). Cette loi est un gouffre où sont jetés nos impôts. Ce n'est pas économiquement responsable de soutenir un tel comportement des autorités.

Ceux qui soutiennent cette loi, se concentrent sur deux points: la fin des dispositions pour décembre 2021 et les subventions. Ainsi, ils croient que ce référendum est inutile, car la loi se terminerait fin 2021. Cependant, le texte stipule que la quasi-totalité des dispositions se terminent cette année, oui, la quasi-totalité. De plus, la loi subit continuellement des modifications «urgentes» qui permettraient de faire durer cette loi encore dix ans!

## Liberté sans compromis

A présent, l'argument qui a le plus de poids pour les sympathisants de cette loi: si cette dernière est rejetée, les subventions tombent. En effet, nous savons que les mesures ont placé familles et entreprises dans la précarité. Il est de ce fait normal de dédommager

ces personnes injustement lésées. C'est pourquoi un projet de subvention spécifique doit être adopté par le Parlement. Ce dernier est d'ailleurs déjà en route et ne demande qu'à être adopté une fois débarrassés de la loi COVID-19. Faisons-nous si peu confiance à notre système démocratique pour croire qu'en rejetant cette loi, rien d'autre ne sera proposé? Cet argument caractérise la stratégie utilisée depuis le début de la pandémie: la peur, par la manipulation des citoyens placés dans le besoin. Il est clair que cette loi impose un chantage à la population. Une fois de plus, refusons de nous soumettre à de tels principes déloyaux.

Pour conclure, saisissez l'opportunité d'envoyer un message clair à nos autorités: en Suisse, la liberté n'est pas un compromis mais une valeur fondamentale que nous n'abandonnerons pas, malgré la contrainte.

**Votons NON le 13 juin!**

Vanessa Gottreux

# Protection du climat avec de grands points d'interrogation

**Le 13 juin, nous voterons sur la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub>. L'UDF a également contribué au succès du référendum. De quoi s'agit-il?**

Le but de la loi sur le CO<sub>2</sub> est défini dans son article 1: Réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier des émissions de CO<sub>2</sub>, et de contribuer ainsi à la limitation de la hausse de la température mondiale à + 1,5°C, jusqu'à max. 2° C.

## Augmentation massive des coûts

Comme c'est déjà le cas avec la loi actuelle sur le CO<sub>2</sub>, les combustibles fossiles renchéiront massivement avec des «taxes d'orientation CO<sub>2</sub>» afin de réduire la consommation. Le produit de ces taxes CO<sub>2</sub> alimente



Photo: adobe stock

un «fonds pour le climat». A partir de là – comme auparavant – environ deux tiers seront reversés à la population sous forme de contributions aux primes d'assurance maladie, un tiers sera utilisé pour subventionner des investissements pour une meilleure isolation de l'enveloppe des bâtiments. Ce qui est nouveau: Une taxe sur les billets d'avion sera introduite. Au moins la moitié de ce produit sera reversée à la population, l'autre moitié sera utili-

sée pour promouvoir des technologies innovantes et respectueuses du climat. Les pénalités fiscales existantes imposées aux importateurs de voitures en cas de dépassement de la moyenne prescrite d'émissions de CO<sub>2</sub> du parc de véhicules neufs seront également augmentées et le produit de ces pénalités sera utilisé pour des mesures correctives visant à réduire les conséquences du réchauffement climatique en montagne.

## Les variations climatiques n'ont rien de nouveau

Des observations de la nature montrent que les changements climatiques sont normaux et certainement pas «nouveaux» et qu'ils sont principalement causés par l'activité solaire. En Suisse également, il y a eu, et

*suite en page 4*

VOTATION POPULAIRE DU 13 JUIN 2021

# Deux initiatives aux conséquences majeures



Photo: adobe stock

**Le 13 juin, nous voterons sur l'initiative pour une eau potable et sur celle relative aux pesticides. Quel est l'enjeu?**

**Que veut l'initiative pour une eau potable?**

L'initiative n'entraîne aucune interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires et d'antibiotiques dans l'agriculture. Toutefois, si cette initiative est adoptée, les exploitations agricoles qui utilisent des produits phytosanitaires et/ou des antibiotiques à titre préventif, ou des secteurs d'exploitations dont une grande partie des aliments pour animaux est achetée (p. ex. élevage de poulets, élevage de porcs), seront lourdement désavantagés sur le plan financier, car ils ne recevront plus de paiements directs.

Les principaux objectifs de l'initiative sont inscrits dans la Constitution fédérale (p. ex. Art. 74, 76, 104 et 104a) et dans la loi sur l'agriculture (p. ex. Art. 1 et 2). Tout ce que nous utilisons dans les ménages,

l'industrie, l'agriculture, les loisirs ou le sport laisse des traces et peut être détecté grâce à des analyses très sensibles.

Nos cours d'eau sont surveillés depuis des années. En 2019, le rapport «État et évolution des eaux souterraines en Suisse» a été publié. Il a fait sensation en raison des résidus de chlorotalonil qui ont soudainement dépassé le seuil de tolérance suite à la réduction massive de ce seuil à compter du 1er juillet 2019. La conclusion est néanmoins positive: «L'état des eaux souterraines en Suisse permet encore de puiser de l'eau potable de qualité irréprochable et en quantité suffisante dans les aquifères. (...) Notre principale ressource en eau potable subit une pression croissante» (citation p. 128).

**Que veut l'Initiative relative aux pesticides?**

Cette initiative populaire exige pour les aliments importés les mêmes règles que pour la production agricole nationale. Dans les dispositions transitoires, le Conseil fédéral dispose d'une sorte de «marche arrière» en cas d'urgence et de pénurie. L'initiative conduit à une interdiction absolue de l'utilisation de «pesticides de synthèse» pour la production et la transformation agricoles. Elle interdit également le traitement des céréales, des aliments pour animaux et des réserves de denrées alimentaires, ainsi que du bois d'œuvre et du bois de construction.

**Une première évaluation**

Avec l'initiative pour une eau potable, les exploitations agricoles qui souhaitent continuer à utiliser des produits phytosanitaires et des antibiotiques dans leur production au sens de la production intégrée perdraient d'une part leurs paiements directs, mais, en revanche, elles ne seraient plus liées à la fiche de performance éco-

logique selon CF Art. 104 al. 3a, ce qui permettrait un peu plus de liberté entrepreneuriale. Les exploitations biologiques utilisent également des quantités considérables de produits phytosanitaires autorisés en agriculture biologique.

**L'initiative relative aux pesticides** poserait des problèmes existentiels à de nombreuses exploitations agricoles. L'interdiction/l'abandon de produits phytosanitaires dans l'enrobage des semences aurait un impact énorme sur une infestation par des parasites et par des maladies au stade juvénile des cultures. Un oui aux deux initiatives entraînerait une réduction de l'autosuffisance de notre pays par notre propre agriculture et une augmentation correspondante des importations de denrées alimentaires.

Le fait que l'on puisse aujourd'hui détecter des résidus minimes de pesticides, de médicaments, de produits chimiques, etc. dans les cours d'eau, les eaux potables et souterraines, les denrées alimentaires, etc. ne dit rien sur leur risque potentiel pour la santé des humains, des animaux et de l'environnement.

Markus Wäfler,  
anc. conseiller national

➔ L'auteur a travaillé comme agrotechnicien dans la recherche et le développement de produits phytosanitaires (herbicides).

suite de page 3

## Protection du climat avec de grands points d'interrogation

c'est prouvé, des périodes pendant lesquelles les Alpes ne comptaient pas autant de glaciers qu'aujourd'hui. Par exemple, le recul des glaciers laisse apparaître des troncs d'arbres et des porte-greffes provenant d'anciennes forêts envahies par les glaciers, ou aussi des objets provenant d'activités humaines, bien au-dessus de la limite actuelle des forêts.

A mon avis, l'objectif défini à l'article 1 doit être qualifié d'illusion. Comme la part de la Suisse dans les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> n'est que de 0,1 à 0,2 % environ, cela n'a qu'une importance marginale au niveau mondial. La teneur en CO<sub>2</sub> de l'atmosphère a effectivement augmenté (à environ 0.04 % de volume) en raison de la combustion d'énergies fossiles, de la production de ciment,

etc. Or, il a été démontré que cela favorise la croissance des plantes. La vraie question reste donc: La loi sur le CO<sub>2</sub> peut-elle influencer le climat? Du point de vue des opposants à cette loi, à peine. Par ailleurs, elle entraînera une augmentation significative du prix de l'énergie et donc du coût de la vie. En outre, l'introduction d'une bureaucratie réglementaire coûteuse est controversée.

Markus Wäfler, anc. conseiller national

Politique et Ethique (Part 4)

# Sans compromis

Quand j'étais jeune, j'ai été marqué par le livre de Keith Green: «Sans compromis». Ce garçon, qui avait tenté de trouver la vérité dans la drogue et les philosophies, va se convertir à 19 ans. Il décidera alors de consacrer sa vie à ne jamais compromettre ses valeurs chrétiennes, et ce, quoi qu'il lui en coûte.

Par la droiture de sa vie, en tant que chanteur et compositeur, il va influencer des millions de jeunes à s'engager et prendre des responsabilités.

## Un prix à payer

Accepter de payer le prix fort en restant ferme et inébranlable sur nos fondements. C'est un défi majeur en politique, et surtout lorsque l'on porte l'étiquette de l'UDF. Certains affirmeront avec une certaine lucidité, que de montrer une position trop claire, trop tranchée, trop «intégriste» va fermer toutes les portes du dialogue et de la progression. S'engager dans des partis aux multiples visages est au contraire beaucoup plus confortable. On pourrait même s'y faire une place importante et enviable. Cependant, en suivant les lignes décidées par la



Photo: pixabay.com

majorité, demeure le risque de devenir complice de choix en totale opposition avec ses propres convictions.

## Un choix difficile

Vivre par et pour des convictions, c'est ce à quoi les Écritures nous appellent. S'il est facile de les garder pour soi, il n'est pas toujours aisé de les exposer. Le monde n'aime pas qu'on le confronte, le diable n'aime pas être dérangé dans ses funestes projets. Dire non, aller à contre-courant, refuser les soi-disant évolutions inéluctables demande beaucoup de courage et crée de la confrontation. Par exemple, déposer simplement des signatures à la chancellerie devient un gageure et un tour de force face à la dictature «progressiste».

## La lumière doit briller

Jésus, notre modèle, n'a jamais fait de compromis, ni avec le pouvoir politico-religieux, ni même avec ses propres disciples. «Arrière de moi Satan! Tu m'es en scandale!» C'est son ami Pierre qui reçoit le compliment à cause de son manque de discernement. La lumière du Sauveur n'était jamais cachée, sa vérité n'était jamais tordue, et ses paroles jamais tortueuses. Son attachement à ne jamais changer de cap, à défendre les valeurs de Son Père, lui ont

valu de mourir jeune, mais son message est aujourd'hui reçu et véhiculé par des milliards de gens dont la vie est totalement transformée.

## Porteur d'espoir

Si nous cachons la vérité, nous allons essayer de plaire par des discours démagogiques. Il est très aisé d'exercer un pouvoir d'attraction en donnant au citoyen non pas ce dont il a besoin en réalité, mais ce dont il s'imagine avoir besoin. Il est très aisé de se faire bien voir, de se faire aimer. Mais ce n'est en aucun cas l'attitude que nous devons avoir en tant que chrétien. Ce dont notre société a besoin, c'est d'entendre une voix qui ne change pas, qui dérange peut-être, mais qui demeure identique et fidèle à elle-même. Coûte que coûte, comme un rempart inébranlable et sûr, nous devons rester un parti sur lequel la Suisse peut compter en toutes circonstances.

Philippe Karoubi, adjoint au comité de direction de l'UDF Suisse

## Devenez membre de l'UDF

Aidez-nous à renforcer l'action de l'UDF en devenant membre de notre parti politique. Vous pouvez effectuer votre demande d'adhésion au moyen du bulletin ci-dessous.

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA - Localité:

E-mail:

Je fréquente l'Église suivante:

Je suis membre d'un parti:  Oui, lequel   Non

Date de naissance:

Une fois rempli,  
à renvoyer à:  
UDF, secrétariat central  
CP 43  
3602 Thoune

## INTERVIEW

## Entretien avec de Stève Bobillier, collaborateur scientifique de la commission de bioéthique de la Conférence des évêques suisses (CES)

Même si nous sommes conscients que cette église est parfois perçue avec circonspection par nos amis de certains cantons, leur position sur les aspects liés au prochain référendum est bibliquement correcte. Dans ce combat, la collaboration mutuelle et leur soutien seront nécessaires pour une victoire dans les urnes.

### Quel est le rôle de cette commission d'éthique?

Composée de médecins, juristes, théologiens et éthiciens, elle propose aux responsables religieux et politiques des réflexions en relation aux questions d'éthique médicale.

### Quelle est votre position sur la question du mariage des homosexuels?

Pour le pape, on ne peut juger de la valeur de quelqu'un. Ce serait se placer au-dessus de lui. Réf. à la femme adultère que le Seigneur n'a pas condamnée. Le rôle du chrétien est de se mettre à hauteur de l'autre et de lui tendre la main.

Nous affirmons que toute personne est digne en soi. L'orientation sexuelle (qui n'est pas un choix), les actes et la foi sont à distinguer. Nous désirons



Stève Bobillier

CES, dans sa lutte contre l'homophobie, encourage des droits civils similaires pour toutes les unions.

Améliorer le partenariat enregistré pourrait être une alternative, car nier les différences peut être juridiquement défavorable pour les couples homosexuels.

### Analyse de la PMA en relation avec le MPT

C'est le point central du MPT (Mariage pour tous), car c'est surtout la PMA (Procréation médicalement assistée) et la GPA (Gestation pour autrui) qui sont problématiques.

La CES s'oppose à la PMA notamment, car l'enfant a le droit de connaître son ascendance génétique. L'ouverture à la PMA engendrerait une discrimination envers les couples gays, qui doivent recourir à la GPA, ce qui est interdit, car c'est une marchandisation du corps de la femme et de l'enfant. On répond ainsi à une discrimination par une autre.

que les personnes homosexuelles soient bien accueillies dans l'Eglise pour vivre leur foi. Cependant nous défendons uniquement le sacrement du mariage entre un homme et une femme, ce qui n'empêche pas d'envisager la bénédiction d'une relation établie dans la fidélité, mais pas d'une sexualité hors mariage.

### Quel serait l'évolution possible du mariage?

En 2020, le pape défend la notion d'union civile, dans un sens purement juridique. Le MPT rentre dans cette catégorie, et donc en exclut le côté religieux. La

### Quels sont les autres domaines d'études de la CES?

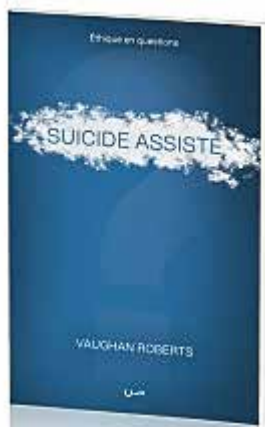
Nous encourageons le don d'organes volontaire, plutôt que le consentement présumé.

Nous sommes inquiets de la banalisation du suicide assisté. La Suisse est le seul pays au monde où la présence d'un médecin n'est pas requise. L'ouverture est de plus en plus large, une simple «fatigue de vie» est suffisant pour y recourir. Cette banalisation a un impact sur le suicide en général, notamment chez les jeunes, dont c'est la première cause de mortalité.

### Êtes-vous inquiet concernant ces lois en contradiction avec la Bible?

Non, car la Bible donne des orientations, pas des lois. Plusieurs lectures sont possibles. Le catholicisme est ouvert à des sensibilités variées. Le rôle de l'éthique chrétienne est aussi d'adapter les valeurs qu'elle encourage à un contexte politique spécifique.

Interview: Philippe Karoubi



## Suicide assisté

Vaughan Roberts

Voici un livre actuel sur le thème du suicide assisté. Nous en parlons de plus en plus, mais savons-nous vraiment de quoi il s'agit? Et avons-nous les bons arguments pour répondre à ceux qui ont un avis différent du nôtre?

Le suicide assisté est un problème complexe qui nécessite une réflexion philosophique, médicale, biblique, légale et éthique. Cependant, s'en tenir à ces seules considérations serait une erreur, parce qu'il s'agit également d'un problème intime et personnel. Vaughan Roberts étudie l'enseignement de la Bible sur la mort et la fin de vie et cherche à appliquer les principes fondamentaux de la pensée chrétienne aux nombreuses questions complexes qui entourent l'euthanasie et le suicide assisté. Cet ouvrage propose une vue d'ensemble qui permettra au lecteur de se positionner avec sensibilité sur ce sujet délicat.

Ce livre est un atout pratique et concis. Il contient un guide de discussion qui vous permettra de poursuivre votre réflexion seul ou en groupe.

Philippe Kappeler  
Librairie Equilibre, Montreux

[www.equilibre.ch](http://www.equilibre.ch)

INFO

# Actualités Tessinoises



**Le 18 avril 2021 ont eu lieu les élections communales et municipales tessinoises. Bref entretien avec un élu, membre de l'UDF Ticino:**

**Roberto, plusieurs membres de l'UDF Ticino ont été élus, tant aux conseils communaux qu'aux municipaux, dont ton père, aussi député au Grand Conseil... Peut-on dire que le Tessin revient aux valeurs chrétiennes?**

En tant que membre du comité de direction de l'UDF Ticino, je ne peux que m'en réjouir. Nous avons, pour la première fois, 2 élus aux conseils municipaux et 5 élus aux conseils communaux. Un important pas en avant par rapport à 2016 qui permet d'augmenter la visibilité de l'UDF également au Tessin. Quant à moi, j'ai été reconduit au conseil communal de la ville de Mendrisio; nous avons donc un représentant dans l'une des principales villes du Tessin.

Je ne peux pas encore parler d'un retour aux valeurs chrétiennes pour l'instant, mais il y a de très bonnes perspectives. L'UDF reste le seul parti suisse qui défend ouvertement les valeurs chrétiennes. Le PDC (aujourd'hui «le Centre» au niveau national) se tient à l'écart à cet égard depuis des années,



**Roberto Pellegrini, Comité de direction UDF Ticino, Conseiller communal Mendrisio**

D'un point de vue pratique, je ne vois pas de gros problèmes. On peut choisir librement (pour l'instant) les valeurs à défendre, même en politique. D'un point de vue personnel, s'exposer demande de gros efforts: les attaques personnelles, notamment sur les réseaux sociaux, sont de plus en plus fréquentes. Nous allons de plus en plus dans le sens d'une pensée unique fondée sur des valeurs décidées par on ne sait qui et qui excluent les opinions différentes. Nous pouvons pour l'instant exprimer nos opinions, mais jusqu'à quand le pourrons-nous?

**Et dans 3 ans (la législature cette fois dure 3 ans à cause de la Covid)? Quels sont tes objectifs futurs en politique?**

Je suis sur le point de devenir papa. Les trois prochaines années seront donc difficiles, car je devrai concilier travail, politique et famille. L'envie de continuer est là, même si le fait d'être enseignant ne me permet d'être élu qu'au niveau communal. J'espère qu'un jour, les règles qui empêchent les enseignants d'être élus au Grand Conseil pourront changer... auquel cas, ça ne me dérangerait pas d'essayer.

et l'a encore démontré récemment en retirant le mot «chrétien» de son nom. Malheureusement, le parti évangélique (PEV) a prouvé à plusieurs reprises sa volonté de s'aligner sur les valeurs de gauche ou son refus de s'exprimer (par exemple lors du référendum sur le «mariage pour tous» où il a utilisé une échappatoire pour ne pas s'exposer). Je pense donc qu'il y a une énorme marge de manœuvre pour l'UDF, car des espaces occupés auparavant par d'autres partis se mettent en place.

**Est-il facile de concilier foi et politique?**



**Abonnez-vous!**

## impulsion

Oui, je désire recevoir *Impulsion* régulièrement et être ainsi informé des actions politiques de l'UDF et de l'actualité politique suisse en général et m'engage à verser CHF 25.– à l'aide du bulletin de versement joint à cette édition.

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal et localité: \_\_\_\_\_

Je souhaite être informé/e sur la possibilité de devenir membre de l'UDF.

Merci d'envoyer de ma part *Impulsion* à la / aux personne(s) suivante(s):

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal et localité: \_\_\_\_\_

À retourner à UDF, secrétariat central, case postale 43, 3602 Thoune

**L'UDF dans votre canton**

**Contactez-nous!**

Pour en savoir plus sur l'UDF, adressez-vous à la section de votre canton:

**UDF Jura bernois**

Président: Marc Früh  
Rte de Diesse 34  
2516 Lamboing  
032 315 24 10  
fruh2516@bluewin.ch

**UDF Fribourg**

Vice-président: Yvan Thévoz  
Rte de Dompierre 6  
1773 Russy  
026 675 23 33  
079 731 66 12  
ivan.thevoz@arbothevoz.ch

**UDF Genève**

Président: Jean-Luc Ruffieux  
1246 Corsier, 079 424 82 41  
jlsruffieux@bluewin.ch

**UDF Jura**

Président: Christian Rohr  
Rte du Prieuré 22  
2924 Montignez  
032 475 60 91

**UDF Neuchâtel**

Président: vacant

**UDF Vaud**

Président: Raymond Morel  
Rue du Théâtre 2  
1404 Cuarny  
024 425 93 35  
president.vd@udf-suisse.ch

**UDF Ticino**

Présidente: Edo Pellegrini  
Via Piotti 1, 6833 Vacallo  
091 683 78 38  
edo.pellegrini@udf-ticino.ch

## Impressum

*Impulsion* est une publication de l'Union Démocratique Fédérale, parti politique suisse.

**Éditeur:** UDF, CP 43  
3602 Thoune

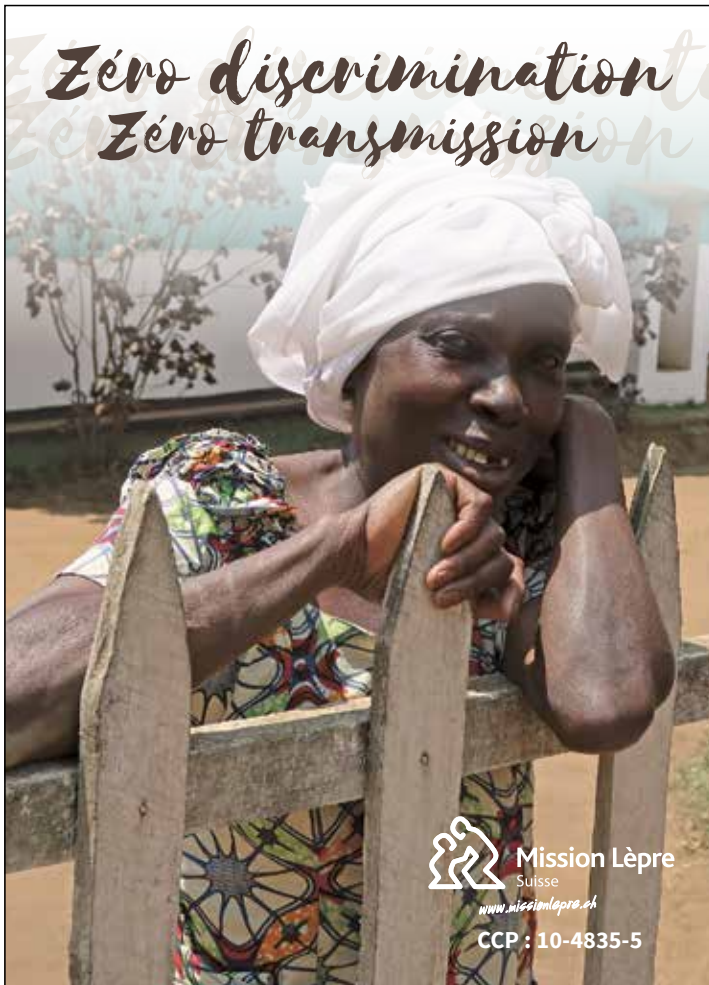
**Correspondance:** Impulsion,  
Case postale 43  
3602 Thoune  
033 222 36 37  
info@udf-suisse.ch  
www.udf-suisse.ch  
CCP 10-19007-8


**Rédaction:** Walter Muller,  
Philippe Karoubi,  
Thomas Feuz

**Layout:** Harold Salzmann  
UDF Suisse, Thoune

**Impression:** Jordi SA, Belp  
**Tirage:** 2700 ex.  
© UDF Suisse

*Zéro discrimination  
Zéro transmission*



 **Mission Lèpre**  
Suisse  
[www.missionlepre.ch](http://www.missionlepre.ch)  
CCP : 10-4835-5

## Changer de cœur, pas de lois!

«La circoncision, c'est celle du cœur, selon l'esprit et non selon la lettre.» (Romains 2/29)

### Notre pays va mal!

Les gens sont en colère contre les lois et les hommes politiques en général, mais il est à remarquer qu'ils ne sont jamais en colère contre eux-mêmes! Or, pour que la société change, ce ne sont pas les responsables qu'il faut changer, puisque nous le faisons depuis des années, sans que diminuent pour autant les injustices, les inégalités ni les violences!

### Ce qui doit changer . . .

L'apôtre Paul nous alerte sur un point: ce qui doit changer, ce ne sont pas les lois, mais le cœur des hommes! La Bible nous montre que la loi, même quand elle vient de Dieu, est impuissante à changer nos cœurs. C'est pourquoi Dieu a décidé d'établir une nouvelle alliance avec nous: celle de l'Amour et de la grâce! Jésus a été envoyé pour mourir à notre place afin que ce ne soit plus notre capacité à observer la loi qui nous justifie, mais uniquement sa grâce et son amour.

### Notre mission

Nous avons tous besoin d'être changés et de sortir de l'individualisme où chacun recherche non l'intérêt général, mais son intérêt personnel. Demeurons près de Jésus, car Lui seul a le pouvoir de nous transformer: il veut nous apprendre à aimer les autres, à faire passer leurs intérêts avant les nôtres, à aimer les plus humbles, mais aussi à aimer et à prier pour ceux qui nous gouvernent!

### Un projet porteur pour nous et notre pays

Écoutons l'apôtre Paul: «Ceux qui vivent selon la chair s'affectionnent aux choses de la chair, tandis que ceux qui vivent selon l'esprit s'affectionnent aux choses de l'esprit. Et l'affection de la chair, c'est la mort, tandis que l'affection de l'esprit est la vie et la paix» (Romains 8/5-6). N'est-ce pas là un beau projet de vie pour nous-mêmes et pour notre pays? Alors, laissons toute latitude à l'Esprit de circoncire nos cœurs.

L. Goillot


«Calendrier Trésor quotidien aux éditions Viens et Vois»

 **Mission Lèpre**  
Suisse  
*restaure la vie des plus démunis*  
[www.missionlepre.ch](http://www.missionlepre.ch)

**Spycher-Handwerk AG**  
Huttwil  
  
[www.chameau.ch](http://www.chameau.ch)

 **HINE ADON**  
**HOTEL**  
APARTHOTEL  
[HINEADON.COM](http://HINEADON.COM)

Mission Aviation Fellowship  
  
[maf-schweiz.ch](http://maf-schweiz.ch)

 **TRANSPARENT BROKER**  
fair-trauen | fair-netzen | fair-sichern  
**Êtes-vous assurés équitablement?**  
[www.TransparentBroker.ch](http://www.TransparentBroker.ch)

 **DES NAVIRES-HÔPITAUX POUR LES PLUS DÉMUNIS**  
**Vous pouvez aider!**  
[www.mercyships.ch](http://www.mercyships.ch)



 **FERIEN & SEMINARE**  
[www.cvjm-zentrum.ch](http://www.cvjm-zentrum.ch)

**Agenda**  
Réunion de prière: les derniers lundis du mois de 20h à 21h sur les sujets politiques chez Raymond Morel, rue du Théâtre 2, Cuarny.  
Prière UDF-Genève: les derniers mercredis du mois à 19h45 renseignements au 079 424 82 41  
[www.udf-suisse.ch](http://www.udf-suisse.ch)